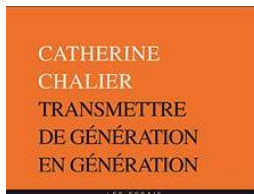


Épistole # 4 Transmettre

À Paul Raucy,

Inspecteur Général honoraire.

Catherine Chalier, *Transmettre, de génération en génération*, Buchet Chastel, Paris 2008



C'est une recension assez libre que propose cette quatrième épistole, qui me permettra de revenir sur un verbe qui est au cœur du métier de professeur : transmettre.

La transmission en procès.

Longtemps les hommes se sont transmis, de génération en génération une sorte de grand livre de mémoire. Ils lisaient, ils apprenaient même, avec un respect mêlé de joie, ce que les Anciens avaient écrit pour donner une expression durable à ce qu'ils éprouvaient d'important. Dans cet essai, Catherine Chalier s'étonne de ce que nous soyons devenus des « immémoriaux » alors même que la vie de l'esprit et de la sensibilité est la sève qui nourrit les sociétés humaines. Cherchant à comprendre les raisons de cet échec, elle fait remonter l'origine de cette crise à l'émergence de la pensée rationnelle et de sa puissance critique, salutaires pour la liberté mais fondées sur une rupture avec les traditions religieuses ou philosophiques souvent transmises de façon autoritaire ou routinière. Ainsi, dans le mythe de la caverne, l'élève arraché à l'obscurité est-il soutenu et tenu par une main ferme tout au long de la montée rude et escarpée. À l'inverse, Descartes entreprend seul son grand voyage en lui-même, sans aucun maître, et assume de rompre avec le passé : « Lorsqu'on est trop curieux des choses qui se pratiquaient aux siècles passés, on demeure ordinairement fort ignorant de celles qui se pratiquent en celui-ci »¹.

Ce procès des actes de transmission s'est continué. Foucault, par exemple, les assimile à un rapport de forces ; celui qui fait passer un examen « place les individus dans un champ de surveillance »² ; il passe en revue diverses techniques de « contrôles » - vérification des acquis, sanctions, surveillance - au service de l'hégémonie d'une règle ou d'une Norme, qui vise à classifier, à hiérarchiser les individus. La figure du « maître » est perçue comme une entrave à la liberté de se frayer soi-même un chemin vers la vérité. Foucault analyse également les progrès du scientisme, de la raison calculatrice qui ont imposé l'exigence du vérifiable : « on est passé de mécanismes historico-rituels de formation de l'individualité à des mécanismes scientifico-disciplinaires, où le normal a pris la relève de l'ancestral, et la mesure la place du

¹ René Descartes, *Le Discours de la méthode* (1637), 1^{ère} partie

² Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975, p191.

statut substituant ainsi à l'individualité de l'homme mémorable celle de l'homme calculable. »³

Catherine Chalier pointe la crise profonde qui résulte de ce mouvement de pensée : le passé est donc désormais considéré comme incapable d'orienter les vies, et toute pensée qui se prévaut de significations issues du passé pour éveiller l'humain, en ce qu'il a d'unique se trouve à l'agonie. Le désir de poursuivre une histoire commencée avant soi ne suscite plus que scepticisme.

Si j'ai apprécié la lecture de cet essai, au-delà de l'état des lieux par lequel il commence et que chacun sera libre de juger sombre ou lucide, c'est parce que Catherine Chalier ne se résigne pas à ce constat et cherche à refonder l'acte de la transmission.

Une transmission à refonder.

« Contre la mort seule, il n'aura jamais de charme permettant de lui échapper ».

Sophocle, *Antigone*

En effet, comme l'écrit Sophocle, l'homme « va son chemin au milieu des abîmes que lui ouvrent les flots soulevés ». Face à l'abîme, le scientisme n'est qu'un leurre, il ne permet pas de s'en approcher, de l'affronter, ni de lui résister. L'actualité récente regorge malheureusement d'exemples. Or l'héritage des traditions anciennes peut revêtir une puissance neuve pour les générations qui se lèvent et qui en sont presque toujours privées. Spécialiste de la tradition hébraïque, Catherine Chalier analyse par exemple la fameuse formule « Dieu dit », son pouvoir d'orientation et de signification dans le chaos, mais aussi le rôle de la parole et de son écoute pour créer une chaîne de paroles à même de construire la résistance face au tragique. Ce qu'elle dit des textes religieux peut s'étendre à la littérature. Comme réservoir d'un « savoir irremplaçable, circonstancié et non résumable, sur la nature humaine », comme « savoir des singularités »⁴, la littérature peut remplir, ainsi qu'Antoine Compagnon l'a démontré dans sa leçon inaugurale au Collège de France, ce rôle d'initiation morale ou d'éducation sentimentale parce qu'elle permet d'accéder à l'expérience sensible d'autres qui sont éloignés de nous dans l'espace et surtout dans le temps.

Dans un monde régi par les technologies de communication, l'espace peut souvent donner l'impression d'être presque aboli, puisque les technologies de communication transportent « l'information à travers l'espace » et nous permettent d'être à la fois ici et ailleurs. Transmettre implique d'autres enjeux.

Il s'agit d'abord de « communiquer une information à travers le temps »⁵, d'apprendre à être à la fois d'aujourd'hui et d'hier, d'entendre une parole surgie d'outre-tombe, altérité radicale. Transmettre crée aussi une relation entre deux personnes seulement. C'est faire passer à

³ *Ibid.*, p195

⁴ Antoine Compagnon, *La littérature, pour quoi faire ?*, Pluriel, 2006.

⁵ Régis Debray, *Civilisation. Comment nous sommes devenus américains*, Gallimard, 2017 « « Qu'est-ce que communiquer ? Transporter une information à travers l'espace. Qu'est-ce que transmettre ? Communiquer une information à travers le temps »

travers soi et au-delà de soi quelque chose qui est dissociable de soi, ce qui questionne les limites entre soi et l'autre dans le cas extrême du témoignage par exemple. Transmettre n'est donc pas informer, de manière prétendument neutre et libre. Catherine Chalier étudie dans son essai quatre verbes qui sont des déclinaisons particulières du verbe « transmettre » :

- **Raconter** : le récit relie le passé et le présent et comporte une valeur dative d'une pensée destinée à un auditoire ou à un lecteur. Outre la reprise des analyses de Ricoeur sur l'identité narrative, l'auteur s'interroge sur le *taam*, le mot hébreu qui signifie à la fois saveur, goût et signification des récits. Réduire les récits à leurs idées, à leur « message », c'est les amputer de leur *taam*, c'est-à-dire d'un verbe fait de chair et d'esprit, source du plaisir de celui qui écoute.
- **Expliquer** et **démontrer** sont deux actes de transmission plus rationnels et valorisés, mais au risque d'une prétendue objectivité incapable d'orienter les vies, qui laissera un vide. Seule humanise l'écoute d'une voix qui n'appartient ni aux uns, ni aux autres, écoute libératrice parce qu'elle traverse les uns et les autres et se fait parfois entendre dans les mots que nous nous disons les uns et les autres, sans jamais se confondre avec eux ni créer d'allégeance. Transmettre n'est pas endoctriner.
- **Désirer** : désirer écouter, s'adresser à autrui, apprendre est ce qui maintient le qui-vive de l'éveil. C'est le désir qui fait grandir le dépôt reçu, rend apte à recevoir, puis à enseigner.

Je remercie Paul Raucy, magistral *passeur*, d'avoir suscité un jour en moi le désir de lire ce livre, et espère vous l'avoir transmis par cette épistole.

Myriam Lobry,

IA-IPR de Lettres

« Au bord de l'abîme, lestés des merveilles du passé, dans une continuité vivante qui unit Virgile et le romancier ou le poète encore inconnu qui s'apprête à passer le seuil de la NRF, nous restons ces sentinelles, ces passeurs résolus que rien jamais ne décourage. »

Philippe Le Guillou, *Le Passeur*.